

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ID: 033-213300775-20250407-2025_27-DE**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
31/03/2025

Membres :

En exercice **18**

Présents : **15**

Votants : **17**

Date d'affichage :

08/04/2025

Date de publication :

08/04/2025

Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-27

OBJET : Marchés de travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains / Avenant 1 au lot 4 Charpente – couverture - zinguerie

La modification introduite par le présent avenant résulte d'aléas en cours de chantier nécessitant les travaux supplémentaires suivants :

- fourniture et pose de nouvelles solives bois destinées à supporter le faux-plafond en lieu et place de solives dégradées en plancher du comble,
- fourniture et pose de muralières contre le mur et la ferme existante,
- fourniture de quincailleries et d'entretoises de contreventement.

L'avenant ainsi proposé induit une hausse du marché de 3 119,95 € HT soit 3 743,94 € TTC. Le montant du nouveau marché est de 35 104,25 € HT soit 42 125,10 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 1 au lot 4 Charpente – couverture – zinguerie, concernant les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains attribué à l'entreprise GONZALO Père & fils, pour un montant de 3 119,95 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025

Le Maire
Jean Georges CLAIR



La secrétaire de séance
Katia PÉDEMAY

